



Que puis je faire ijss et tro percu depuis 4 ans.

Par **tititweetyfr**, le **29/03/2008** à **17:30**

Bonjour, rnrnJe n'en peux plus et je sollicite votre aide. je vous expose le probleme ca risque d'etre long.rnrnJe suis surveillante d'externat depuis 2001 et depend donc de l'academie de nancy metz.rnrn- Octobre 2004 je tombe enceintern- Novembre 2004 ma grossesse ne se passant pas tres bien je dois rester au repos forcé.rn- 18 Novembre- decembre - janvier arret maladie donc 3 mois de plein traitementrnrn- A partir de fevrier 2004 et jusqu'au 1er juin toujours de la maladie mais celle ci a mi traitement et c'est la que commence les ennuis.rnrnMon salaire a ete maintenu car la personne qui s'occupait de ca a l'epoque a attendu (elle me l'a dit par telephone) que je passe en maternité pour regulariser par un trop percu sur salaire.rnrnrn-Sur la fiche de paie de Juin 2004 il es indiqué tout ce que je dois rembourser au titre du trop percu soit 7757.22€rnrn- Juin 2004 j'ai touché les indemnités de la sécu pour la maladie et maternité et ce jusqu'a ma reprise apres mon congé maternité en Octobre 2004.rnrnUne fois ces indemnités reçu j'ai etabli un cheque de 5200 euros a la tresorerie generale.rnrnIl restait donc la difference a rembourser soit 2557.22€rnrnDepuis 2007 je ne cesse de les contacter tour a tour la Tg et le rectorat afin que l'on reverifie car les prelevements continuent et que ce n'est pas normal car la dette et remboursée.....rnrnNous sommes en mars 2008 j'ai remboursé a l'heure actuelle un total de 9152€ dont 3952€ rien qu'en prelevement sur salaire... alors qu'il restait 2557.22€ j'ai donc donné en trop 1394.78€rnrnDepuis 2004 j'ai ete malade et ai donc touché 510.18€ d'IJSS que je n'ai pas voulu rembourser car ayant trop donné il ne manquerait plus que je leur fasse un cheque. ce qui porte donc à 884.6€ la somme de ce que j'ai trop donné.rnrnMes questions? rnrnAux dernieres nouvelles mon cheque de 5200€ que j'ai envoyé a la TG n'aurait pas ete pris en compte par le rectorat qui a renvoyé des commandements de payer a la TG qui elle a executé sans chercher a comprendre.rnrnQue puis je faire pour que ce soit enfin fini une bonne fois pour toute car bientôt j'aurai remboursé presque une année complete de salaire alors que j'ai

repris mon activité en Octobre 2004 et que les mois de fevrier mars avril et mai etait a mi traitement.
Nous voulons contracter un emprunt immobilier et les banques ne sont pas tres chaudes a cause de ce prelevement qui me pourri la vie 150€ en moins tous les mois c'est aps rien
Merci de votre aide